

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE : BH ASSURANCE

Siège social : Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La société BH ASSURANCE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 14 Avril 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes : Mme Imen Mansouri et M Chérif Ben Zina.

BILAN
Arrêté au 31/12/2019
(Unité: En Dinars)

Annexe n°1 Actifs du Bilan	31/12/2019			31/12/2018
	brut	amortissement provisions	net	net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	2 799 497	1 352 125	1 447 372	1 184 396
AC13 Fonds commercial				
AC14 Acomptes versés				
	2 799 497	1 352 125	1 447 372	1 184 396
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	3 390 622	2 474 211	916 411	1 003 134
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	452 530	393 958	58 572	60 010
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours				
	3 843 152	2 868 169	974 983	1 063 144
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 848 531	1 758 764	3 089 767	3 266 369
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	7 592 437	4 170 334	3 422 103	3 780 515
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées	12 332 421	566 600	11 765 821	11 765 821
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	15 583 040		15 583 040	18 526 700
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation				
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	22 032 306	3 695 937	18 336 369	17 263 580
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	67 598 939	100 000	67 498 939	60 604 050
AC333 Prêts hypothécaires				
AC334 Autres prêts	1 341 694	300 000	1 041 694	1 280 788
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	56 000 000		56 000 000	33 500 000
AC336 Autres	14 893 381	1 816 585	13 076 796	11 450 604
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	669 365		669 365	563 364
	202 892 114	12 408 220	190 483 894	162 001 791
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte				
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	7 467 816		7 467 816	7 398 544
AC520 Provision d'assurance vie	38 988 781		38 988 781	38 505 386
AC530 Provision pour sinistres (vie)	11 323 122		11 323 122	10 194 794
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	11 736 546		11 736 546	12 248 880
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte				
	69 516 265		69 516 265	68 347 604
AC 6 CREANCES				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 primes acquises et non émises	1 413 041		1 413 041	1 316 795
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	42 857 362	9 633 737	33 223 625	30 714 267
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	4 000 861	627 317	3 373 544	5 091 170
AC63 Autres créances				
AC631 personnel	160 146		160 146	183 000
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	44 464		44 464	1 347
AC633 Débiteurs divers	736 326	14 516	721 810	286 428
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	49 212 200	10 275 570	38 936 630	37 593 007
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1 969 536		1 969 536	4 940 652
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	2 036 323		2 036 323	1 887 057
AC722 Autres charges à répartir				
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 intérêts et loyers acquis non échus				
AC732 estimations de réassurances - acceptation	200 000		200 000	260 000
AC733 autres comptes de régularisation	6 037 040		6 037 040	4 922 088
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	423 318		423 318	433 864
	10 666 217		10 666 217	12 443 661
	338 929 445	26 904 084	312 025 361	282 633 603

BILAN
Arrêté au 31/12/2019
(Unité: En Dinars)

Annexe n°2	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres et passifs du bilan		
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000	13 300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	24 578 530	16 387 934
CP3 rachat d'actions propres		
CP4 autres capitaux propres	15 053 699	16 192 805
CP5 résultat reportés	791 736	200 843
total capitaux propres avant resultat de l'exercice	53 723 965	46 081 582
CP6 résultat de l'exercice	9 507 170	7 640 893
total capitaux propres avant affectation	63 231 135	53 722 475
Passif		
PA1 Atres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 provisions pour impots		
PA23 autres provisions	168 565	689 861
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	21 842 212	21 229 414
PA320 provision pour assurance vie	89 101 511	74 860 644
PA330 provision pour sinistres (vie)	17 673 831	16 161 483
PA331 provision pour sinistres (non vie)	55 446 135	51 982 595
PA340 provisions pour participations aux bénéfécies et ristournes (vie)		
PA341 provisions pour participations aux bénéfécies et ristournes (non vie)	407 082	197 008
PA350 provision pour égalisation et équilibrage		
PA360 autres provisions technique (vie)		
PA361 autres provisions technique (non vie)		
	184 470 771	164 431 144
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépots en espèces recues des cessionnaires	41 246 760	36 992 247
	41 246 760	36 992 247
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe	2 252 225	1 389 677
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	5 269 919	3 898 936
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 autres		
PA63 autres dettes		
PA631 dépots et cautionnements recues	337 877	331 797
PA632 personnel	13 112	217 997
PA633 etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	3 110 415	3 021 740
PA634 créditeurs divers	5 895 176	12 653 409
PA64 ressources spéciales		
	16 878 724	21 513 556
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif		
PA710 report commissions recues des reassureurs		
PA711 estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 autres comptes de régularisation passif	6 029 406	5 284 320
PA72 écart de conversion		
	6 029 406	5 284 320
	312 025 361	282 633 603

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie
Arrêté au 31/12/2019
(Unité: En Dinars)

Annexe 3

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie	OPERATIONS BRUTES 31/12/2019	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2019	OPERATIONS NETTES 31/12/2019	OPERATIONS NETTES 31/12/2018
PRNV 1 <u>Primes acquises</u>				
PRNV11 Primes émises et acceptées	74287 025	-12852 318	61434 707	49900 807
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-612 798	69 272	-543 526	-1096 672
	73674 227	-12783 046	60891 181	48804 135
PRNT3 <u>Produits de placements alloués , transférés de l'état de résultat</u>	4662 851		4662 851	4557 579
PRNV2 <u>Autres produits techniques</u>				
CHNV1 <u>Charges de sinistres</u>				
CHNV11 Montants payés	-40897 120	1849 416	-39047 704	-32049 292
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-3463 540	-512 334	-3975 874	-3665 829
	-44360 660	1337 082	-43023 578	-35715 121
CHNV 2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>				
CHNV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	-579 870		-579 870	-168 935
CHNV 4 <u>Frais d'exploitation</u>				
CHNV41 Frais d'acquisition	-7455 280		-7455 280	-5864 648
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	149 266		149 266	180 681
CHNV43 Frais d'administration	-12788 469		-12788 469	-11060 613
CHNV44 commission recues des réassureurs		3199 803	3199 803	2968 514
	-20094 483	3199 803	-16894 680	-13776 066
CHNV5 <u>Autres charges techniques</u>				
CHNV6 <u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>				
RTNV <u>Sous Total : Resultat technique de l'assurance non vie</u>	13302 065	-8246 161	5055 904	3701592

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
Arrêté au 31/12/2019
(Unité: En Dinars)

Annexe n° 4 Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie		OPERATIONS BRUTES 31/12/2019	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2019	OPERATIONS NETTES 31/12/2019	OPERATIONS NETTES 31/12/2018
PRV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRV11	Primes émises et acceptées	42 420 433	- 19 046 257	23 374 176	22 137 342
		42 420 433	- 19 046 257	23 374 176	22 137 342
PRV 2	<u>Produits de placements</u>				
PRV 2 1	Revenus des placements	6 408 067		6 408 067	5 651 084
PRV 2 2	Produits des autres placements				
		6 408 067		6 408 067	5 651 084
PRV 2 3	Repise de correction de valeur sur placements				
PRV 2 4	Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>				
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>				
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHV11	Montants payés	- 8 368 492	4 310 578	- 4 057 914	- 11 410 897
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	- 1 512 348	1 128 328	- 384 020	- 558 994
		- 9 880 840	5 438 906	- 4 441 934	- 11 969 891
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	- 14 240 867	483 395	- 13 757 472	- 6 401 494
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	- 114 921		- 114 921	
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41	Frais d'acquisition	- 9 515 239		- 9 515 239	- 9 539 690
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés				
CHV43	Frais d'administration	3 140 136		3 140 136	2 620 586
CHV44	commission recues des réassureurs		10 061 040	10 061 040	9 299 520
		- 12 655 375	10 061 040	- 2 594 335	- 2 860 756
CH V9	<u>Charges de placements</u>				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 655 118		- 655 118	- 328 621
CHV 92	Correction de valeur sur placement	687 144		687 144	704 127
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements				
		- 1 342 262		- 1 342 262	- 1 032 748
CHV 10	<u>Moins values non réalisées sur placements</u>				
CHNT2	<u>Produits de placements alloués , transférés à l'etat de résultat</u>				
RTV	Sous Total : Resultat tchnique de l'assurance vie	10 594 235	- 3 062 916	7 531 319	5 523 537

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2019

(Unité: En Dinars)

Annexe n°5

ETAT DE RESULTAT

		31/12/2019	31/12/2018
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	5 055 904	3 701 592
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	7 531 319	5 523 537
PRNT1	Produits des placements		
	PRN T11 revenus des placements	7 887 067	7 418 541
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 423 584	- 389 390
CHNT12	correction des valeur sur placements	- 845 739	- 924 353
CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements	- 678 042	- 26 489
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie	- 4 662 851	- 4 557 579
PRNT2	autres produits non techniques	43 082	137 800
CHNT3	autres charges non techniques	- 133 536	- 10 833
	Résultat provenant des activités ordinaires	13 773 620	10 872 826
CHNT4	impôts sur le résultat	- 3 929 625	- 2 827 941
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	9 843 995	8 044 885
PRNT 4	Gains extraordinaires		
CHNT5	Pertes extraordinaires	- 336 825	- 403 992
	Résultat net de l'exercice	9 507 170	7 640 893
	Effet modification comptable (nets d'impôts)		
	Résultat net de l'exercice après modification comptable	9 507 170	7 640 893

Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31/12/2019
(Unité: En Dinars)

Annexe n°6

	31.12.2019	31/12/2018
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	119517 815	93616 365
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-52977 168	-44048 998
- Encaissement des primes reçues acceptations	361 582	61 729
- Sommes versées pour sinistres acceptations		-348 900
- Décaissements des primes pour les cessions	-5713 298	-5051 819
- Encaissement des sinistres pour les cessions		
- Commissions versées aux intermédiaires	-17198 485	-14391 280
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-11103 356	-8129 854
- Encaissements liés a la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-9805 446	-7176 494
- Produits financiers reçus	11418 411	10962 613
- Impôt sur les bénéfices payés	-6349 921	-6402 984
- Autres mouvements		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	28150 134	19090 378
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles	2 800	57 775
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-1234 419	-866 333
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-275058 557	-137629 423
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	245263 926	123658 536
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-31026 250	-14779 445
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	-95 000	-2725 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-95 000	-2725 000
Variation de trésorerie	-2971 116	1585 933
Trésorerie de début d'exercice	4940 652	3354 719
Trésorerie de fin d'exercice	1969 536	4940 652

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES

Arrêté au 31/12/2019

(Unité: En Dinars)

Annexe n°7

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES

	31/12/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS RECUS		
Caution recus des agents généraux	58 331	42 107
Caution et garantie au titres des appels d'offres	311 711	313 859
ENGAGEMENTS DONNES		
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres	626 805	414 665
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus		
Autres engagements données		
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
	996 847	770 631

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2019

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

DENOMINATION	: « BH ASSURANCE »
SIEGE SOCIAL	: Lot AFH BC 5 Centre Urbain Nord-Tunis
TELEPHONE	: 71 184 200
FAX	: 71 184 284
E-MAIL	:contact @bh-assutance.com.
FORME JURIDIQUE	: Société anonyme faisant appel public à l'épargne
NATIONALITE	: Tunisienne
DATE DE CONSTITUTION	: 15/09/1995
DUREE	: 99 ans
CAPITAL SOCIAL	: 13.300.000 de dinars divisés en 2 660.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
EXERCICE SOCIAL	: du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
REGIME FISCAL	: Droit commun
REGISTRE DE COMMERCE	: B 150661997
MATRICULE FISCAL	: 538 937 C/P/M/000
LEGISLATION APPLICABLE	: Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances
BRANCHES EXPLOITEES	Toutes branches
PRINCIPAUX REASSUREURS	<ul style="list-style-type: none">• SCOR• HANOVER RE• ARIG• CONTINENTAL RE• TUNIS RE• MAPFRE

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. TRABELSI AHMED : Président du Conseil

- BH BANK
- BH SICAF
- BH EQUITY
- BH LEASING
- BH INVEST
- Mme LAARIBI HAIFA
- M. RADHOUANE ZOUARI
- M. TAREK CHERIF
- MENINX HOLDING

3- DIRECTION GENERALE

- Mme Dalila BADAR : Directeur Général

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

BH Bank, 18 Avenue Mohamed V -1080- Tunis

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

4-1 Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :

- L'entrée en vigueur, à compter du 01 janvier 2019 de la centrale des risques automobile.

- L'organisation par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA) de la 43ème Assemblée Générale de la FANAF.

- La présentation par le Comité Général des Assurances d'un projet de circulaire sur les modalités de prise en compte des lettres de garantie émanant des réassureurs dans actifs admis de représentation des engagements techniques.

- La signature par la Tunisie et les Etats Unis d'un accord pour améliorer la coopération mutuelle dans le domaine de la fiscalité et ce dans le cadre de l'application de la convention FATCA.

- Signature d'une convention de partenariat entre la CGA et l'instance de lutte contre la corruption (INLUCC) dans l'objectif de renforcer les mécanismes de bonne gouvernance du secteur des assurances.

4-2 Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie :

- L'année 2019 est par excellence l'année de changement avec le dévoilement de la nouvelle identité BH ASSURANCE en remplacement d'Assurances SALIM.
- L'instauration d'une contribution sociale de solidarité au profit du budget de l'état de 2020 prévue par la loi de finances pour l'année 2019, impactant ainsi le résultat de l'exercice 2019 par une charge non déductible de 0,337MD.
- Un niveau de croissance de l'activité globale de la compagnie de 14,32 % soit un Chiffre d'affaires qui s'est établi à un montant de 116,707 MD contre 102,087 MD en 2018 , les branches groupe maladie(43%) ,incendie (24%) ,transport (11%) et automobile (6%) constituent les principaux vecteurs de cette croissance.
- Amélioration sensible du résultat net qui passe de 7,641 MD enregistré en 2018 à 9,507 MD en 2019, soit un taux d'évolution de 24,42 %.
- Amélioration sensible du résultat vie qui passe de 5,524 MD enregistré en 2018 à 7,531 MD en 2019.
- Amélioration sensible du résultat non vie qui passe de 3,702 MD enregistré en 2018 à 5,056 MD en 2019.
- Des engagements techniques de 184,471 MD contre 164,431 MD fin 2018 soit un taux d'évolution de 12,19 %.
- Les placements de la société totalisent au 31 décembre 2019 un montant net de 190,484 MD contre 162,002 MD en 2018, soit une augmentation de 17,58 %.
 - Les sinistres payés passant de 48,973 MD à 49,266 MD soit une évolution 0,60 % par rapport à 2018.
- Des produits financiers passant de 13,070 MD fin 2018 à 14,295 MD fin 2019 soit une évolution de 9,38 %.

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « BH ASSURANCE» sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

6- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « BH ASSURANCE » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

6.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivantes :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 500 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

6.3- Placements Financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

- Obligations et titres a revenus fixes:

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- Titres a revenus variables :

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.
- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus value sur un autre titre.

- Placements en représentations des contrats en unités de compte:

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

6.4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

De ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

6.5 - Les provisions techniques:

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- Provision pour primes non acquises :

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- Provision d'assurance Vie :

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 à concurrence du 5/5^{ème}.

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée sur la base de la table tunisienne TD 99.

- Provisions pour sinistres :

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- Provisions pour égalisation :

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

- **Autres provisions techniques :**

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

6.6 – Les provisions sur créances:

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions sur :

* Les créances sur les assurés ayant une ancienneté :

2017 et antérieurs 100 %

2018 20 %.

* Les créances sur les intermédiaires d'assurances ayant une ancienneté :

2017 et antérieurs 100 %

2018 80 %

2019 40 %

* Les créances contentieuses sont provisionnées en totalité :

Toutefois, un complément de provision est constaté en plus de la méthode de la tutelle pour permettre de couvrir les arrières présentant un risque supérieur.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement aux échéanciers, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

* Les soldes débiteurs des comptes courants cessionnaires sont provisionnés par ancienneté :

2018 (20%) 2017(50%) 2016 et antérieurs 100 %

7- NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs Incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2019 un montant net de 1 447 372 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2018	Acquisition de l'exercice	Transfert	Valeur Brute	Amortissements			Valeur Nette
				Au 31/12/2019	Dotations		Au 31/12/2019	
					31/12/2018	31/12/2019		31/12/2019
Logiciel	1449 745	589 170		2038 915	-970 804	-381 321	-1352 125	686 790
Logiciel encours	705 455	644 297	589 170	760 582				760 582
Total	2155 200	1233 467	589 170	2799 497	-970 804	-381 321	-1352 125	1447 372

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2019 un montant net de 974 983 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute Au 31/12/2018	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur Brute	Amortissements			Valeur Nette	
				Au 31/12/2019	Dotations		reprise	au	
					31/12/2018	31/12/2019		31/12/2019	31/12/2019
A.A.I	985 384	191 820	86 509	1 090 695	-590 054	-87 353	74 085	-603 322	487 373
M. Transport	543 362			543 362	-245 874	-108 672		-354 546	188 816
M. Informatique	1 620 573	162 028	26 036	1 756 565	-1 310 257	-232 123	26 037	-1 516 343	240 222
M.M.B	438 774	26 637	12 881	452 530	-378 764	-28 075	12 881	-393 958	58 572
Total	3 588 093	380 485	125 426	3 843 152	-2 524 949	-456 223	113 003	-2 868 169	974 983

AC 3- Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2019 un montant net de 190 483 894 DT contre 162 001 791DT

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Terrains et constructions d'exploitation	3 089 767	3 266 369	-176 602
Terrains et constructions hors exploitation	3 422 103	3 780 515	-358 412
Part dans des entreprises liées	11 765 821	11 765 821	
Obligations émises par les entreprises liées	15 583 040	18 526 700	-2 943 660
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	18 336 369	17 263 580	1 072 789
Obligations et autres titres à revenu fixe	67 498 939	60 604 050	6 894 889
Autres prêts	1 041 694	1 280 788	-239 094
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	56 000 000	33 500 000	22 500 000
Autres placements financiers	13 076 796	11 450 604	1 626 192
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	669 365	563 364	106 001
Total	190 483 894	162 001 791	28 482 103

au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

AC 311-Terrains et constructions d'exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2018	Acquisition ou Cession 2019	Valeur Brute au 31/12/2019	Amortissements			Valeur nette au 31/12/2019
				Dotations			
				31/12/2018	31/12/2019	31/12/2019	
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489	-	1 316 489	-	-	-	1 316 489
Immeuble d'exploitation BH ASSURANCE	3 532 042	-	3 532 042	-1 582 162	-176 602	-1 758 764	1 773 278
Total	4 848 531	-	4 848 531	-1 582 162	-176 602	-1 758 764	3 089 767

AC 312-Terrains et constructions hors exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2018	Acquisition ou Cession 2019	Valeur Brute au 31/12/2019	Valeur 31/12/2018	Amortissements 31/12/2019	Valeur 31/12/2019	Valeur Nette au 31/12/2019
Terrains Imm K Espace Tunis	424 200	-	424 200				424 200
Imm K Espace Tunis (construction)	2 422 800	-	2 422 800	-1 696 624	-121 140	-1 817 764	605 036
Immeuble hors exploitation immeuble BH ASSURANCE	4 745 437	-	4 745 437	-2 115 298	-237 272	-2 352 570	2 392 867
Total	7 592 437	-	7 592 437	-3 811 922	-358 412	-4 170 334	3 422 103

AC321-Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur Brute		Valeur Brute		Provisions		Valeur Nette au 31/12/2019
	31/12/2018	Mvts de l'exercice	31/12/2019		Dotations / Reprise		
	Acquisitions	cessions	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2019		
Total	12 332 421		12 332 421	-566 600		-566 600	11 765 821

AC322-Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces Entreprises :

Libellé	Valeur Brute	Acquisition	Valeur Nette
	31/12/2018	31/12/2019	
		Cession / tombé	31/12/2019
-Emprunt obligataire BH-2009/ Catégorie A	3 457 500	577 500	2 880 000
- Emprunt obligataire BH-2013/ Catégorie A	427 500	214 500	213 000
-Emprunt obligataire BH-2013/ Catégorie B	461 700	231 660	230 040
-Emprunt obligataire MODERN LEASING 2013	400 000	200 000	200 000
-Emprunt subordonné BH/2015	5 280 000	1320 000	3 960 000
- Emprunt subordonné BH/2017-1	3 500 000		3 500 000
- Emprunt subordonné BH/2018-1	3 000 000		3 000 000
-Emprunt obligataire subordonné MODERN LEASING 2018-1	2 000 000	400 000	1 600 000
Total	18 526 700	2 943 660	15 583 040

AC331-Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Valeur Brute 31/12/2018	Participation 2019	Cession	Valeur Brute		provisions	Valeur Nette	Valeur nette 31/12/2019
			31/12/2019				
			31/12/2018	Dotation Reprise			
20 327 730	2 011 581	307 005	22 032 306	-3 064 150	-681 473 49 686	-3 695 937	18 336 369

AC332-Obligations et autres titres à revenu fixe :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2018	Souscription +plus value de souscription	Remboursement +coût d'acquisition	Valeur Brute au 31/12/2019	Provisions au 31/12/2019	Valeur nette au 31/12/2019
Total Général	60 604 050	10 857 459	3 862 570	67 598 939	-100 000	67 498 939

AC334-Autres prêts :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2018	Prêts accordés au 31/12/2019	Remboursements au 31/12/2019	Valeur Brute au 31/12/2019	Provisions au 31/12/2019	Valeur nette au 31/12/2019
Prêt au personnel (FAS)	909 194	266 980	216 074	960 100		960 100
Autres Prêts	371 594	10 000		381 594	-300 000	81 594
Total	1 280 788	276 980	216 074	1 341 694	-300 000	1 041 694

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2019 un montant de 56 000 000 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2018	Souscription Au 31/12/2019	Rachat Au 31/12/2019	Valeur nette Au 31/12/2019
-Certificats de dépôts	31 000 000	211 500 000	231 500 000	11 000 000
-Billets de trésorerie		1 000 000		1 000 000
-Compte à terme	2 500 000	46 400 000	4 900 000	44 000 000
Total	33 500 000	258 900 000	236 400 000	56 000 000

AC336-Autres placements financiers :

Libellé	Valeur Brute	Participation	Recouvrements/ cessions	Valeur Brute	provisions	31/12/2019	31/12/2019	Valeur	Valeur nette
	31/12/2018	2019		31/12/2019				Nette	31/12/2019
					31/12/2019				
					31/12/2018	Dotation	Reprise	31/12/2019	
FONDS GEREHB EQUITY	13 573 381	2 000 000	680 000	14 893 381	-2 122 777	-123 073	429 265	-1 816 585	13 076 796
Total	13 573 381	2 000 000	680 000	14 893 381	-2 122 777	-123 073	429 265	-1 816 585	13 076 796

AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Libellé	Valeur Nette	Libération	Constitution	Valeur Nette
	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019
Tunis Ré	563 364	563 364	669 365	669 365

AC 5 - Part des réassureurs dans les Provisions Techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2019 un montant de 69 516 265 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant Net	Montant Net	Variation
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019
Provisions pour primes non acquises non vie	7 467 816	7 398 544	69 272
Provisions d'assurances vie	38 988 781	38 505 386	483 395
Provisions pour sinistres vie	11 323 122	10 194 794	1 128 328
Provisions pour sinistres non vie	11 736 546	12 248 880	-512 334
Total	69 516 265	68 347 604	1 168 661

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit:

Libellé	Montant brut	provisions	Montant net	Montant brut	provisions	Montant net	Variation
	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	
AC 61 -Créances nées d'opérations d'assurances directes	44 270 403	9 633 737	34 636 666	39 720 141	7 689 079	32 031 062	2 605 604
AC 62 -Créances nées d'opérations de réassurances	4 000 861	627 317	3 373 544	5 578 487	487 317	5 091 170	-1 717 626
AC 631-Personnel	160 146		160 146	183 000		183 000	-22 854
AC 632-Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	44 464		44 464	1 347		1 347	43 117
AC 633-Débiteurs Divers	736 326	14 516	721 810	300 944	14 516	286 428	435 382
Total	49 212 200	10 275 570	38 936 630	45 783 919	8 190 912	37 593 007	1 343 623

Créances	1 an et (-) de			Total
	Moins d'un an	5 ans	plus que 5 ans	
AC 61-créances nées d'opération d'assurance directe	38 271 385	4 313 790	1 685 228	44 270 403
AC 62 -Créances nées d'opération de réassurance	2 880 999	820 840	299 022	4 000 861
AC 631-Personnel	160 146			160 146
AC 632-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	44 464			44 464
AC 633-Débiteurs divers	639 146	82 664	14 516	736 326
	41 996 140	5 217 294	1 998 766	49 212 200

Il est à noter que pour l'exercice 2019, la société « BH ASSURANCE » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 10 275 570 DT détaillée comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
AC612-Contentieux Primes	2 252 473	2 096 116	156 357
AC612 -Affaires directes	5 323 600	3 809 602	1 513 998
AC612-Agents Généraux	1 113 169	1 149 576	-36 407
AC612-Courtiers d'assurance	944 495	633 785	310 710
AC62 -Créances nées d'opérations de réassurances	627 317	487 317	140 000
AC633-Débiteurs divers	14 516	14 516	
Total	10 275 570	8 190 912	2 084 658

AC 7 - Autres Eléments d'Actifs

Le poste «Autres Eléments d'Actifs» totalise au 31/12/2019 un solde de 10 666 217 DT contre un solde de 12 443 661 au 31/12/2018 et se présente comme suit :

Libellé	Montant 31/12/2019	Montant 31/12/2018	Variation
Comptes Banques	1969 356	4 939 677	-2 970 321
Caisse siège	180	975	- 795
Frais d'acquisition reportés	2036 323	1 887 057	149 266
Estimations des réassurances	200 000	260 000	-60 000
Intérêts sur valeurs mobilières courus et non échus et loyers à recevoir	6037 040	4 922 088	1 114 952
Autres (Consignations)	423 318	433 864	-10 546
Total	10666 217	12 443 661	-1 777 444

I- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux Propres

A la date du 31/12/2019 le capital social s'élève à 13 300 000 DT composé de 2 660 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

La structure du capital social se présente comme suit :

Noms des actionnaires	Nbre d'actions	Valeur Nominale
<u>Sociétés du groupe</u>		
BH BANK	635 596	5
BH SICAF	248 968	5
BH EQUITY	159 240	5
BH INVEST	45 924	5
BH LEASING	46 617	5
<u>Total</u>	<u>1 136 345</u>	
<u>Administrateurs</u>	490 303	5
<u>Personnes morales</u>	996 911	5
<u>Personnes physiques</u>	36 321	5
<u>Actionnaires étrangers</u>	120	5
<u>Total</u>	<u>1 523 655</u>	
Total (sociétés du Groupe et autres)	2 660 000	

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	Capital social	Réserves légales	réserves Extraordinaires	Primes d'émission	fonds social	Réserves pour réinvestissements	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2018	13 300 000	1 330 000	7 401 942	6 600 000	1 055 992	16 192 805	200 843	7 640 893	53 722 475
Réserves pour réinvestissements exonérés constatées en 2011 et 2012, lors de la répartition du résultat de l'exercice 2010, 2011 devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			1 600 000			-1 600 000			
			1 539 106			-1 539 106			
Affectation AGO du 25/04/2019 Report à nouveau exercice 2017							-200 843	200 843	
Réserves pour réinvestissements exonéré						2 000 000		-2 000 000	
Réserves extraordinaires			5 000 000					-5 000 000	
Fonds social					50 000			-50 000	
Autres					1 490				1 490
Report à nouveau exercice 2018							791 736	-791 736	
Resultat 31/12/2019								9 507 170	9 507 170
Solde au 31/12/2019	13 300 000	1 330 000	15 541 048	6 600 000	1 107 482	15 053 699	791 736	9 507 170	63 231 135

Résultat de l'exercice

	31/12/2019	31/12/2018	
=	Résultat comptable	<u>13 773 620</u>	<u>10 872 826</u>
+	Réintégrations	3 361 527	3 075 732
-	Déductions	-1 907 647	-3 868 725
	Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	15 227 500	10 079 833
-	réinvestissements exonérés	-4 000 000	-2 000 000
=	Résultat fiscal	11 227 500	8 079 833
-	Impôt sur les sociétés	-3 929 625	-2 827 941
	Contribution sociale de solidarité	-336 825	-403 992
=	Résultat Net d'exercice	<u>9 507 170</u>	<u>7 640 893</u>

- ❖ Le Résultat Net de la période arrêté au 31/12/2019 est de 9 507 170 DT contre 7 640 893 DT au 31/12/2018 soit une augmentation de 1866 277 DT soit 24,42 %.

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges (provisions pour litiges) s'élèvent à 168 565 DT.

PA 3 - Provisions Techniques Brutes

Les provisions techniques arrêtées au 31/12/2019 totalisent 184 470 771 DT contre 164 431 144 DT au 31/12/2018.

	MONTANT	MONTANT	Variation
Provisions Techniques	31/12/2019	31/12/2018	
Provisions mathématiques Vie	89 101 511	74 860 644	14 240 867
	89 101 511	74 860 644	14 240 867
Provisions pour primes non acquises			
AUTO	9 774 694	9 257 040	517 654
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	9 083 204	9 011 460	71 744
INCENDIE	2 608 202	2 575 462	32 740
TRANSPORT	355 082	305 243	49 839
GROUPE MALADIE	21 030	80 209	-59 179
	21 842 212	21 229 414	612 798
Provisions pour sinistres à payer			
VIE	17 673 831	16 161 483	1 512 348
GROUPE MALADIE	5 690 217	4 503 272	1 186 945
AUTO	36 688 016	34 375 807	2 312 209
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	5 704 797	6 040 485	-335 688
INCENDIE	6 104 805	5 966 129	138 676
TRANSPORT	1 258 300	1 096 902	161 398
Non vie	55 446 135	51 982 595	3 463 540
Provision pour participations aux bénéfices vie			
Provision pour participations aux bénéfices non vie	407 082	197 008	210 074
Provision pour égalisation et équilibrage			
Autres provisions techniques non vie			
Total	184 470 771	164 431 144	20 039 627

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2019 à 41 246 760DT contre 36 992 247 DT au 31/12/2018.

	31/12/2019	31/12/2018
Dépôt en garantie des PPNA	24 707 538	21207632
Dépôt en garantie des PSAP	16 539 222	15784615
Total	41 246 760	36 992 247

PA 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 16 878 724 DT au 31/12/2019 contre 21 513 556 DT au 31/12/2018, et se détaille comme suit :

amani	Montant	Montant	Variation
	31/12/2019	au 31/12/2018	
-Dettes nées d'opérations d'assurances directes	2 252 225	1 389 677	862 548
-Dettes nées d'opérations de réassurances	5 269 919	3 898 936	1 370 983
-Dépôt et cautionnement reçus	337 877	331 797	6 080
-Personnel	13 112	217 997	-204 885
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	3 110 415	3 021 740	88 675
-Créditeurs divers	5 895 176	12 653 409	-6 758 233
Total	16 878 724	21 513 556	-4 634 832

Autres Dettes	1 an et (-) de			Total
	moins d'un an	5 ans	plus que 5 ans	
-Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 052 675	20 325	179 225	2 252 225
-Dettes nées d'opération de réassurance	3 505 041	1 710 589	54 289	5 269 919
-Dépôts et cautionnement reçus	27 963	111 948	197 966	337 877
-Personnels	6 129	6 983		13 112
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	3 110 415			3 110 415
-Créditeurs divers	3 339 141	2 389 790	166 245	5 895 176
	12 041 364	4 239 635	597 725	16 878 724

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 6 029 406 DT au 31/12/2019 contre 5 284 320 DT au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

- Charges à payer pour un montant 5 909 905 DT
- Produits constatés d'avance pour un montant de 119 501 DT.

II- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

PRV1- Prime acquises

Le poste « Primes Acquises » totalise 23 374 176 DT au 31/12/2019 contre 22 137 342 DT au 31/12/2018.

Libellé	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018	Variation
Primes émises et acceptées	42 453 183	40 152 090	2 301 093
	Primes à annuler	350 000	-350 000
Variation des primes acquises non émises	-32 750	109 533	-142 283
Sous-total 1	42 420 433	40 611 623	1 808 810
Primes cédées	-19 046 257	-18 474 281	-571 976
Total	23 374 176	22 137 342	1 236 834

La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	31/12/2019	Part	31/12/2018	Part	Variation
DECES	28 345 092	66,82%	27 954 297	68,83%	390 795
CAPITALISATION	14 050 437	33,12%	12 613 930	31,06%	1 436 507
MIXTE	24 904	0,06%	43 396	0,11%	-18 492
	42 420 433	100,00%	40 611 623	100,00%	1 808 810

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2019 un montant de 14 295 134 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	77 695 429
- Provisions techniques vie	106 775 341
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	238 194 735
- Produits des placements globaux	14 295 134

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 6 408 067 DT au 31/12/2019 contre un montant de 5 651 084 DT au 31/12/2018.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 4 441 934 DT au 31/12/2019 contre 11 969 891 DT au 31/12/2018.

Libellé	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018	Variation
Sinistres payés	-8 368 492	-15 486 927	7 118 435
Part des réassureurs dans les sinistres	4 310 578	4 076 030	234 548
Variation des provisions pour sinistres	-1 512 348	-278 122	-1 234 226
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	1 128 328	-280 872	1 409 200
<u>Total</u>	-4 441 934	-11 969 891	7 527 957

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 14 240 867 DT au 31/12/2019 dont un montant de 483 395DT à la charge due réassureur contre 9 829 179 DT au 31/12/2018 dont 3427 685 DT à la charge due réassureur.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant 9 515 239 DT au 31/12/2019 contre 9 539 690 DT au 31/12/2018.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 17 461 488 DT au 31/12/2019 contre 15 309 679 DT au 31/12/2018.

Frais Généraux	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Frais du Personnels(1)	6 706 843	6 000 173	706 670
Divers frais d'exploitation (2)	4 282 294	3 191 112	1 091 182
Honoraires commissions et vacations	381 901	453 181	-71 280
Dotation aux amortissements	1 369 046	1 223 890	145 156
Etats impôts et taxes	1 741 877	1 431 978	309 899
Jetons de présence servis	118 750	81 250	37 500
Dotation à la provision pour congés payés	50 523	1 753	48 770
Dotation à la provision pour créances douteuses (2)	2 084 658	2 125 942	-41 284
Dotation à la provision pour dépréciation des titres	725 596	836 485	-110 889
Dotation à la provision pour risques divers		-36 085	36 085
Total	17 461 488	15 309 679	2 151 809

(1) Augmentation légale pour l'année 2019 et révision des indemnités pour le personnel.

(2) Action de Rebranding BH ASSURANCE ; travaux de virtualisation ; sécurité de système d'information et projet de transformation digitale.

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 31/12/2019 est de 3 140 136 DT contre 2 620 586 au 31/12/2018.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartition suivantes :

Clés de répartition	31/12/2019		31/12/2018	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	19,38%	80,62%	19,51%	80,49%
Salaires	19,74 %	80,26 %	18,32%	81,68%
Chiffre d'affaires	38,94%	61,06%	39,78%	60,22%

La ventilation des charges de personnel :

charges de personnel	31/12/2019	31/12/2018
Salaires	5 139 872	4 525 183
Pension de retraite	30 481	148 731
Charges sociales	1 039 292	791 503
Autres avantages en nature	497 198	534 756
	6 706 843	6 000 173

La ventilation par destination des frais généraux, les frais de gestion de placements ainsi que les dotations aux provisions et aux amortissements est répartie comme suit :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
Total des charges affectées au compte résultat technique vie	3 140 136	2 620 586
Total des charges affectées au compte résultat technique non vie	12 788 469	11 060 613
Frais de gestion des placements		
-Etat de résultat vie :	687 144	704 127
- Etat de résultat	845 739	924 353
Total	17 461 488	15 309 679

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2019 sont de 10 061 040 DT contre 9 299 520 DT au 31/12/2018.

CHV9- Charges des Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 31/12/2019 de 1 342 262 DT contre 1 032 748 DT au 31/12/2018.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 31/12/2019 de 7 531 319 DT contre 5 523 537 DT au 31/12/2018 soit une évolution de 36,35%.

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes Acquis

Le poste «Primes acquises» totalise 73 674 227 DT au 31/12/2019 contre 59 711 903 DT au 31/12/2018 soit une augmentation de 13 962 324 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018	Variation
Primes émises *	73 171 520	60 413 868	12 757 652
Acceptations	986 508	628 840	357 668
primes acquises non émises	160 086	460 316	-300 230
primes a annuler	-31089	-27 962	-3 127
Sous-Total (1)	74 287 025	61 475 062	12 811 963
Variation des primes émises non acquises	-612 798	-1 763 159	1 150 361
Primes acquises	73 674 227	59 711 903	13 962 324
Primes cédées	-12 852 318	-11 574 255	-1 278 063
Part des réassureurs dans la variation des PPNA	69 272	666 487	-597 215
Total	60 891 181	48 804 135	12 087 046

* La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	Réalisations 31/12/2019	Réalisations 31/12/2018	Taux d'évolution
AUTO	24 279 078	22 873 177	6,15%
ARD	1 922 063	2 558 119	-24,86%
INCENDIE	9 127 052	7 369 869	23,84%
ENGINEERING	3 071 721	2 849 924	7,78%
TRANSPORT	3 376 457	3 028 664	11,48%
MALADIE	32 510 654	22 795 309	42,62%
<u>Total</u>	74 287 025	61 475 062	20,84%

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2019 un montant de 14 295 134 DT La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements

Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	77 695 429
- Provisions techniques vie	106 775 341
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	238 194 735
- Produits des placements globaux	14 295 134

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 4 662 851 DT au 31/12/2019 contre un montant de 4 557 579 DT au 31/12/2018.

CHNV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 43 023 578 DT au 31/12/2019 contre 35 715 121 DT au 31/12/2018.

Libellé	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018	Variation
Sinistres payés	-40 897 120	-33 486 441	-7 410 679
Part des réassureurs dans les sinistres	1 849 416	1 437 149	412 267
Variation des provisions pour sinistres	-3 463 540	-5 200 593	1 737 053
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	-512 334	1 534 764	-2 047 098
<u>Total</u>	-43 023 578	-35 715 121	-7 308 457

CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 579 870 DT contre 168 935 DT au 31/12/2018.

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances» totalisent un montant de 7 455 280 DT au 31/12/2019 contre

5 864 648 DT au 31/12/2018.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 17 461 488 DT au 31/12/2019 DT contre 15 309 679 DT au 31/12/2018.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie au 31/12/2019 est de 12 788 469 DT contre 11 060 613 DT au 31/12/2018.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2019		31/12/2018	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	19,38%	80,62%	19,51%	80,49%
Salaires	19,74 %	80,26 %	18,32%	81,68%
Chiffre d'affaires	38,94%	61,06%	39,78%	60,22%

Frais d'acquisition reportés non vie : Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constataion	Variation
Au titre de l'exercice 2019	1 887 057	2 036 323	149 266

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2019 sont de 3 199 803 DT contre 2 968 514 DT au 31/12/2018.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat bénéficiaire de 5 055 904 DT au 31/12/2019 contre 3 701 592 DT au 31/12/2018 soit une évolution de 36,59%.

3- ETAT DE RESULTAT :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	Taux
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	5055 904	3701 592	1354 312	36,59%
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	7531 319	5523 537	2007 782	36,35%
-Produits des placements	7887 067	7418 541	468 526	6,32%
-charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)	-423 584	-389 390	-34 194	8,78%
-Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-845 739	-924 353	78 614	-8,50%
-Correction des valeurs sur placements	-678 042	-26 489	-651 553	2459,71%
-Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-4662 851	-4557 579	-105 272	2,31%
-Autres produits non techniques	43 082	137 800	-94 718	-68,74%
-Autres charges non techniques	-133 536	-10 833	-122 703	1132,68%
Résultat provenant des activités ordinaires	13773 620	10872 826	2900 794	26,68%
-Impôts sur le résultat	-3929 625	-2827 941	-1101 684	38,96%
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	9843 995	8044 885	1799 110	22,36%
Pertes extraordinaires	-336 825	-403 992	67 167	-16,63%
Effet des modifications comptables				
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	9507 170	7640 893	1866 277	24,42%

4- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

1 flux de trésorerie liés à l'exploitation : 28 150 134 DT

1-1 encaissements des primes reçues des assurés : 119 517 815 DT.

1-2 sommes versées pour paiement des sinistres : - 52 977 168DT.

1-3 encaissements des primes reçues des acceptations : 361 582 DT.

1-4 décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de -5 713 298DT.

1-5 Commissions versées aux intermédiaires : -17 198 485DT.

1-6 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

- sommes versées au personnel s'élèvent à- 5 309 181 DT

- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à -5 794 175 DT.

1-7 taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à- 9 805 446DT.

1-8 produits financiers reçus

-Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de11 418 411 DT.

1-9 Impôts sur les bénéfices et impôts divers payes : - 6 349 921 DT.

2/Flux de trésoreries liés aux activités d'investissement : -31 026 250 DT.

- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles : 2 800 DT

- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : - 1 234 419 DT

- Décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour -275 058 557 DT.

- Encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 245 263 926 DT.

3/Flux de trésorerie liées aux activités de financements : -95 000 DT

- dividendes et autres distributions : - 95 000 DT

4/Variation de trésorerie : - 2 971 116 DT.

5/Trésorerie de début d'exercice : 4 940 652 DT.

6/ Trésorerie de fin d'exercice 1 969 536 DT.

3.3 Placements dans
les entreprises avec
un lien de
participation

3.3.1 Parts

3.3.2 Bons et
obligations

3.4 Autres
placements
financiers

3.4.1 Actions,
autres titres à
revenu var.

3.4.2 Obligations et
autres titres à
revenu fixe

3.4.3 Prêts
hypothécaire

3.4.4 Autres prêts
3.4.5 Dépôt auprès
des établ. bancaires
et financiers

3.4.6 Autres

3.5 Créances pour
espèces déposées

3.6 Placements des
contrats en UC

	129285 949	274046 020	241465 649	161866 320		5186 927		1 204 546	478 951	5912 522	155953 798	
	20327 730	2011 581	307 005	22032 306		3064 150		681 473	49 686	3695 937	18336 369	
	60604 050	10857 459	3862 570	67598 939				100 000		100 000	67498 939	
	1280 788	276 980	216 074	1341 694				300 000		300 000	1041 694	
	33500 000	258900 000	236400 000	56000 000							56000 000	
	13573 381	2000 000	680 000	14893 381		2122 777		123 073	429 265	1816 585	13076 796	
	563 364	669 365	563 364	669 365							669 365	
	173149 402	274715 385	244972 673	202892 114	5394 084	5753 527	535 014	1204 546	478 951	5929 098	6479 122	190483 894
TOTAL:	178892 695	276329 337	245687 269	209534 763	8889 837	5753 527	1372 558	1204 546	591 954	10149 392	6479 122	192906 249

C2 - VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS :

	Les placements		Total
	dans les entreprises liées	Autres placements	
Revenus des placements immobiliers	889 987	434 308	1 324 295
Revenus des participations	115 940	1 016 058	1 131 998
Revenus des autres placements	5 861 707	5 868 252	11 729 959
Autres revenus financiers	101 337	7 545	108 882
Total des produits de placements	6 968 971	7 326 163	14 295 134
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt			1 078 702
Autres frais (Ajustement sur valeur)			1 532 883
Pertes provenant de la réalisation des placements			678 042
Total des charges de placements			3 289 627

C3- Etat récapitulatif des placements :

	Valeur Brute	Valeur Nette
Placements immobiliers	18 633 568	12 704 470
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	26 916 331	22 799 567
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	550 396	550 396
Autre parts d'OPCVM	705 400	559 627
Obligations et autres titres à revenu fixe	83 181 979	83 081 979
Autres placements financiers	14 893 381	13 076 796
Autres prêts et effets assimilés	1 341 694	1 041 694
Dépôt auprès des entreprises cédantes	669 365	669 365
Autres dépôts	56 000 000	56 000 000
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus		
Total	202 892 114	190 483 894

C4 -RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	AUTO	ARD	INC	ENG	TRANSPORT	MALADIE	TOTAL
Primes acquises	23 761 424	2 003 057	9 094 312	2 918 983	3 326 618	32 569 833	73 674 227
Primes émises	24 279 078	1 922 063	9 127 052	3 071 721	3 376 457	32 510 654	74 287 025
Variation des primes non acquises	-517 654	80 994	-32 740	-152 738	-49 839	59 179	-612 798
Charges de prestation	-16 862 346	-28 409	-1 331 392	-692 302	-736 351	-24 709 860	-44 360 660
Prestations et frais payés	-14 550 137	-354 584	-1 192 716	-701 815	-574 953	-23 522 915	-40 897 120
Charges des provisions pour prestations diverses	-2 312 209	326 175	-138 676	9 513	-161 398	-1 186 945	-3 463 540
Solde de souscription	6 899 078	1 974 648	7 762 920	2 226 681	2 590 267	7 859 973	29 313 567
Frais d'acquisition	-2 424 392	-189 947	-1 529 861	-361 573	-458 733	-2 490 774	-7 455 280
variation des frais d'acquisition reportés	65 164	-19 526	75 292	36 225	-2545	-5344	149 266
frais d'administration	-4 616 252	-829 232	-1 885 563	-1 459 722	-851 395	-3 146 305	-12 788 469
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-6 975 480	-1 038 705	-3 340 132	-1 785 070	-1 312 673	-5 642 423	-20 094 483
Produits nets de placements	2 788 560	171 517	523 867	716 797	105 833	356 277	4 662 851
Participation aux résultats			-60 725	-14 145	-150 000	-355 000	-579 870
Solde financier	2 788 560	171 517	463 142	702 652	-44 167	1 277	4 082 981
Primes cédées	-1 071 882	-1 262 514	-6 476 534	-2 412 541	-1 628 847		-12 852 318
Part des réassureurs dans les prestations payées	11 119	166 711	849 885	701 320	120 381		1 849 416
Part des réassureurs dans les provisions pour primes non émises		-6 993	-137 703	100 749	113 219		69 272
Part des réassureurs dans les charges des provisions	-61 941	-4 865	-554 917	-55 572	164 961		-512 334
commissions recues des réassureurs		145 134	1 974 012	730 317	350 340		3 199 803
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 122 704	-962 527	-4 345 257	-935 727	-879 946		-8 246 161
Résultat technique	1 589 454	144 933	540 673	208 536	353 481	2 218 827	5 055 904

C5 -RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	28 345 092	14 050 437	24 904	42 420 433
Charges de prestations	-6 074 978	-2 265 143	-28 371	-8 368 492
Charge des provisions d'assurance vie	-3 159 841	-12 580 564	-12 810	-15 753 215
Solde de souscription	19 110 273	-795 270	-16 277	18 298 726
Frais d'acquisition	-9 408 120	-107 029	-90	-9 515 239
Frais d'acquisition reportés				-
Autres charges de gestion nettes	-2 351 962	-785 034	-3140	-3 140 136
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-11 760 082	-892 063	-3 230	-12 655 375
Produits nets de placements	4 120 387	2 242 824	44 856	6 408 067
Charges de placements	-863 074	-469 792	-9 396	-1 342 262
Participation aux résultats et intérêts techniques		-114 921		-114 921
Solde financier	3 257 313	1 658 111	35 460	4 950 884
Primes cédées et/ou rétrocédées	-19 046 257			-19 046 257
Part des réassureurs dans les charges de prestations	4 310 578			4 310 578
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	1 128 328			1 128 328
Part des réassureurs dans les provisions techniques	483 395			483 395
Commissions reçues des réassureurs	10 061 040			10 061 040
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-3 062 916			-3 062 916
Résultat technique vie	7 544 588	-29 222	15 953	7 531 319

C6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	<i>Total</i>
Primes	42 420 433
Charges de prestations	-8 368 492
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-15 753 215
Solde de souscription	18 298 726
Frais d'acquisitions	-9 515 239
Autres charges de gestion nettes	-3 140 136
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-12 655 375
Produits nets de placements	6408067
charges de gestion des placements	-687 144
Participation aux résultats et intérêts techniques	-770 039
Solde financier	4 950 884
Primes cédées et/ou rétrocédées	-19 046 257
Part des réassureurs dans les charges de prestations	4 310 578
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	1 128 328
Part des réassureurs dans les provisions	483 395
Commissions reçues des réassureurs	10 061 040
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-3 062 916
Résultat technique	7 531 319
Informations complémentaires	
Montant des rachats	398 392
Sinistres et capitaux échus	7 970 100
Provisions pour sinistres à la clôture	17 673 831
Provisions pour sinistres à l'ouverture	16 161 483
Provisions techniques brutes à la clôture	89 101 511
Provisions techniques brutes à l'ouverture	74 860 644

C7-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquises	73 674 227
Primes émises	74 287 025
Variation des primes non acquises	-612 798
Charges de prestation	-44 360 660
Prestations et frais payés	-40 897 120
Charges des provisions pour prestations diverses	-3 463 540
Variation des autres provisions techniques	
Solde de souscription	29 313 567
Frais d'acquisition	-7 455 280
Frais d'acquisition reportés	149 266
Frais d'administration	-12 788 469
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-20 094 483
Produits nets de placements	4 662 851
Participation aux résultats	-579 870
Solde financier	4 082 981
Primes cédées	-12 852 318
Part des réassureurs dans les primes acquises	69 272
Part des réassureurs dans les prestations payées	-512 334
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	1 849 416
Commissions reçues des réassureurs	3 199 803
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-8 246 161
Résultat technique	5 055 904
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	21 842 212
Provisions pour primes non acquises ouverture	21 229 414
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	55 446 135
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	51 982 595
Provisions pour P.B. non vie à la clôture	197 008
Provisions pour P.B. non vie à l'ouverture	407 082
Provision pour égalisation et équilibrage à la clôture	
Provision pour égalisation et équilibrage à l'ouverture	
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	

**C8-TABLEAU DE VENTILATION DES PRIMES EMISES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET
PAR NATURE DE RISQUE :**

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
NORD	106 403 027	92 322 894	14 080 133
CENTRE	4 987 081	5 425 886	-438 805
SUD	5 317 350	4 337 905	979 445
Total	116 707 458	102 086 685	14 620 773
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2018
DECES	28 345 092	27 954 297	390 795
CAPITALISATION	14 050 437	12 613 930	1 436 507
VIE	24 904	43 396	-18 492
Total VIE	42 420 433	40 611 623	1 808 810
AUTO	24 279 078	22 873 177	1 405 901
ARD	1 922 063	2 558 119	-636 056
INCENDIE	9 127 052	7 369 869	1 757 183
ENGINEERING	3 071 721	2 849 924	221 797
TRANSPORT	3 376 457	3 028 664	347 793
MALADIE	32 510 654	22 795 309	9 715 345
Total NON VIE	74 287 025	61 475 062	12 811 963
Total	116 707 458	102 086 685	14 620 773

C9-PARTICIPATION CROISEES :

Titres détenus	Capital social	nombre d'actions souscrites	valeur nominale de l'action	Capital détenu	% de détention BH ASSURANCE /Filiales BH Bank et autres	% de détention Filiales BH Bank/ BH ASSURANCE
BH LEASING	35 000 000	699 999	5	3 156 765	9,99%	1,75%
BH INVEST	3 000 000	2 186	100	218 376	7,28%	1,73%
BH IMMO	15 000 000	61 926	100	6 192 600	41,28%	
BH EQUITY	18 000 000	359 640	5	1 798 200	9,99%	5,99%
STIMEC	1 400 000	23 660	10	236 600	16,90%	
BH RECOUVREMENT	2 000 000	39 988	10	399 880	19,99%	
BH technologies	800 000	3 300	100	330 000	41,25%	

C10 –Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer :

Année d'inventaire	2014	2015	2016	2017
<i><u>Inventaire 2017</u></i>				
Règlements cumulés	13 047 825	20 708 122	26 244 578	18 963 431
Provisions pour sinistres	3 280 196	6 002 698	6 223 349	18 537 315
Total charges des sinistres	16 328 021	26 710 820	32 467 927	37 500 746
Primes acquises	27 667 801	37 231 971	42 505 791	49 614 741
% sinistres / primes acquises	59%	72%	76%	76%

Année d'inventaire	2014	2015	2016	2017	2018
<i><u>Inventaire 2018</u></i>					
Règlements cumulés	13 656 943	21 448 406	27 224 011	28 106 984	21 018 943
Provisions pour sinistres	2 330 706	5 076 092	5 060 339	9 517 200	15 070 765
Total charges des sinistres	15 987 650	26 524 498	32 284 350	37 624 184	36 089 708
Primes acquises	27 667 801	37 231 971	42 505 791	49 614 741	59 711 903
% sinistres / primes acquises	58%	71%	76%	76%	60%

Année d'inventaire	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<i><u>Inventaire 2019</u></i>						
Règlements cumulés	13 906 149	21 697 612	27 473 217	28 356 190	21 268 149	26 235 987
Provisions pour sinistres	1 867 564	3 863 051	2 639 746	7 096 956	11 465 639	18 701 198
Total charges des sinistres	15 773 713	25 560 663	30 112 963	35 453 146	32 733 788	44 937 184
Primes acquises	27 667 801	37 231 971	42 505 791	49 614 741	59 711 903	73 674 227
% sinistres / primes acquises	57%	69%	71%	71%	55%	61%

C11-MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES :

	Capital social	Réserves légales	réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2014	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	6 626 006	996 715	262 716	5 417 406	39 252 343
affectation AGO du 08/04/2015			390 406		2 500 000		2 527 000	-5 417 406	-2 527 000
dividendes							-2 527 000		14 414
encaissement						14 414			-14 759
décaissement						-14 759			
Réserves pour réinvestissements									
Résultat avant modification comptable								6 057 461	6 057 461
Effets de modifications comptables									
Solde au 31/12/2015	13 300 000	1 330 000	5 109 906	6 600 000	9 126 006	996 370	262 716	6 057 461	42 782 459
affectation AGO du 10/05/2016					2 566 800		3 490 661		6 057 461
Report à nouveau dividendes			-2 660 000					-3 490 661	-3 490 661
encaissement						16 261			-2 660 000
décaissement						-15 413			16 261
Réserves pour réinvestissements									-15 413
Résultat avant modification comptable								-2 566 800	-2 566 800
Effets de modifications comptables								5 122 865	5 122 865
Solde au 31/12/2016	13 300 000	1 330 000	2 449 906	6 600 000	11 692 806	997 218	3 753 377	5 122 865	45 246 172
Report à nouveau exercice 2013							-262 716	262 716	
Report à nouveau exercice 2015							-3 490 661	3 490 661	
Réserves extraordinaires exercice 2013			-430 680					430 680	
Résultat reporté									
Affectation AGO du 27/04/2017			3 600 000		2 499 999			-6 099 999	-2 660 000
Dividendes à payer								-2 660 000	-2 660 000
Autres variations						1 083			1 083
Report à nouveau exercice 2013							262 716	-262 716	
Report à nouveau exercice 2016							284 207	-284 207	
Résultat au 31/12/2017								6 146 636	6 146 636
	13 300 000	1 330 000	5 619 226	6 600 000	14 192 805	998 301	546 923	6 146 636	48 733 891
Affectation des des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-217 284				217 284		
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 19/04/2018									
Report à nouveau 2013							-262 716	262 716	
Report à nouveau 2016							-284 207	284 207	
Résultat reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-217 284	217 284	
Dividendes versés sur le Bce.2017								-2 660 000	-2 660 000
Réserve extraordinaire			2 000 000					-2 000 000	

Affectation des des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés Affectations approuvées par l'A.G.O. du 19/04/2018			-217 284				217 284		
Report à nouveau 2013							-262 716	262 716	
Report à nouveau 2016							-284 207	284 207	
Résultat reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-217 284	217 284	
Dividendes versés sur le Bce.2017								-2 660 000	-2 660 000
Réserve extraordinaire			2 000 000					-2 000 000	
Réserve pour réinvestissement exonéré				2 000 000				-2 000 000	
Réserve pour fonds social					50 000			-50 000	
Autres					7 691			0	7 691
Report à nouveau 2017							200 843	-200 843	
Résultat de la période								7 640 893	7 640 893
Solde au 31/12/2018	13 300 000	1 330 000	7 401 942	6 600 000	16 192 805	1 055 992	200 843	7 640 893	53 722 475
Réserves pour réinvestissements exonérés constatées en 2011 et 2012, lors de la répartition du résultat de l'exercice 2010, 2011 devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			1 600 000		-1 600 000				
			1 539 106		-1 539 106				
Affectation AGO du 25/04/2019									
Report à nouveau exercice 2017							-200 843	200 843	
Réserves pour réinvestissements exonéré				2 000 000				-2 000 000	
Réserves extraordinaires			5 000 000					-5 000 000	
Fonds social					50 000			-50 000	
Autres					1 490				1 490
Report à nouveau exercice 2018							791 736	-791 736	
Résultat 31/12/2019								9 507 170	9 507 170
Solde au 31/12/2019	13 300 000	1 330 000	15 541 048	6 600 000	15 053 699	1 107 482	791 736	9 507 170	63 231 135

SOCIETE «BH ASSURANCE »

NOTE COMPLEMENTAIRE : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 16 Mars 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date. Ces états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

Conséquences de l'émergence du Covid-19 début 2020 :

L'épidémie de coronavirus (COVID-19) est apparue postérieurement à la clôture de l'exercice et par conséquent n'a aucun impact sur les états financiers de 2019.

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 à compter du mois de Mars 2020 et il est inévitable que la société subisse des conséquences négatives, dont l'ampleur et l'impact sur ses états financiers en 2020 n'est pas encore connue.

A la date d'arrêté des états financiers 2019 par le conseil d'administration, la direction de BH-Assurance n'a pas connaissance d'éléments qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Tunis, le 30 mars 2020

P/ CPA Tunisie

Mme ImenMANSOURI

P/ CMC – DFK International

Mr Chérif BEN ZINA

SOCIETE « BH ASSURANCE »

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

de la société « BH ASSURANCE »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « BH ASSURANCE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan de 312 025 361 dinars, un résultat net de l'exercice de 9 507 170 dinars, un résultat technique non vie bénéficiaire de 5 055 904 dinars et un résultat technique vie bénéficiaire de 7 531 319 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « BH ASSURANCE » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de d'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Evaluation des provisions techniques

Question clé de l'audit

La société « BH Assurance », en tant qu'une société d'assurances, doit identifier et quantifier ses engagements actuels et futurs. La constitution de provisions techniques suffisantes pour faire face aux engagements nés des contrats d'assurances souscrits constitue l'élément crucial d'un régime sain d'adéquation des fonds propres et de solvabilité. Cette obligation est prévue à l'article 59 du code des assurances qui exige des sociétés d'assurances de constituer des provisions techniques suffisantes pour le règlement intégral de leurs engagements vis-à-vis des assurés ou bénéficiaires de contrats.

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et comme décrit dans la note 6.5 des états financiers.

Au 31 décembre 2019, les provisions techniques s'élèvent à un montant de 184 470 KDT pour un total de bilan de 312 025 KDT, soit 59% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des montants en jeu et de la complexité des méthodes de détermination des provisions techniques, nous avons considéré l'évaluation des provisions techniques comme une question clé dans notre audit.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit

Nous avons focalisé nos travaux d'audit sur l'évaluation des provisions techniques tant pour la branche Vie que pour la branche Non-Vie en analysant de manière spécifique le model d'évaluation, les données statistiques et actuarielles ainsi que les hypothèses clés utilisées par la direction. Nos diligences comprennent :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier la pertinence des hypothèses et techniques statistiques et actuarielles utilisées pour déterminer les montants des provisions techniques pour les branches Vie et Non-Vie,
- S'assurer que les provisions techniques ont été évaluées conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance »,

- Faire appel à un actuaires inscrits sur le registre tenu par la fédération tunisienne des sociétés d'assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non vie et vie de la société « BH Assurance »,
- Examiner un échantillon des dossiers de sinistres des différentes branches d'assurances conformément à la circulaire du CGA N° 2010-258.

b. Evaluation des Placements financiers

Question clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les charges qu'elles seront amenées à payer et constituer des provisions techniques à due concurrence. Pour pouvoir faire face à ces règlements futurs, les compagnies d'assurance doivent disposer des placements d'un montant au moins égal aux provisions techniques. Le législateur a mis en place un ensemble de règles applicables aux actifs représentatifs des engagements techniques visant à sauvegarder la solvabilité des compagnies d'assurances et de protéger les assurés en leur garantissant à tout moment le paiement des prestations qui leur sont dues par l'assureur. La réglementation des placements porte principalement sur les règles de répartition et de dispersion des actifs admis en représentation des provisions techniques ainsi que sur les règles d'évaluation de ces actifs.

Les placements financiers sont évalués conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note 6.3 des états financiers.

Au 31 décembre 2019, l'encours des placements financiers s'élève à un montant brut de 202 892 KDT, provisionnés à concurrence de 12 408 KDT, soit un montant net de 190 484 KDT, représentant 55% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements financiers par rapport au total bilan de la société « BH Assurance » et les risques de dépréciation de leurs valeurs, nous avons considéré l'évaluation des placements financiers comme une question clé dans notre audit.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes:

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- S'assurer que les placements financiers ont été évalués conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,
- Nous avons examiné les informations données par la direction sur l'activité et les perspectives d'avenir envisageables ainsi que les critères et hypothèses retenues pour

déterminer les valeurs d'utilité des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou

d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

P/CPA Tunisie

P/ CMC – DFK International

Mme Imen MANSOURI

Mr Chérif BEN ZINA

SOCIETE « BH ASSURANCE »

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

La direction générale de votre société nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 :

1. Personne concernée : « BH LEASING »: Administrateur :

1.1 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble de Certificats de dépôts avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2019
12/03/2019	11/03/2020	2 000 000	10,70 %	365	195 737	161 225
25/03/2019	24/03/2020	500 000	10,70 %	365	48 934	38 667
22/10/2019	21/03/2020	1 000 000	10,70 %	365	97 869	78 093
TOTAL		3 500 000				277 985

2. Personne concernée: la « BH BANK »: Administrateur :

2.1 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble de Certificats de dépôts avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2019
31/12/2018	10/01/2019	1500 000	8,49	10	3 180	3 180
07/01/2019	17/01/2019	1000 000	8,49	10	2 353	2 353
07/01/2019	17/01/2019	500 000	8,49	10	1 176	1 176
17/01/2019	27/01/2019	1000 000	8,49	10	2 353	2 353
17/01/2019	06/02/2019	500 000	8,99	20	2 485	2 485
24/01/2019	13/02/2019	1500 000	8,49	20	7 042	7 042
27/01/2019	06/02/2019	1000 000	8,99	10	2 491	2 491
06/02/2019	26/02/2019	1500 000	8,49	20	7 042	7 042
12/02/2019	22/02/2019	1000 000	7,99	10	2 215	2 215
13/02/2019	23/02/2019	500 000	8,49	10	1 176	1 176
13/02/2019	23/02/2019	500 000	8,49	10	1 176	1 176
23/02/2019	05/03/2019	500 000	8,24	10	1 142	1 142
27/02/2019	09/03/2019	1500 000	8,49	10	3 529	3 529
05/03/2019	15/03/2019	500 000	8,49	10	1 147	1 147
09/03/2019	19/03/2019	1500 000	8,53	10	3 546	3 546
29/03/2019	08/04/2019	1000 000	8,53	10	2 364	2 364
01/04/2019	11/04/2019	2500 000	9,15	10	6 338	6 338
05/04/2019	15/04/2019	1000 000	9,15	10	2 535	2 535
08/04/2019	18/04/2019	1000 000	9,15	10	2 535	2 535
11/04/2019	21/04/2019	2500 000	9,15	10	6 338	6 338
15/04/2019	25/04/2019	1000 000	9,15	10	2 535	2 535
18/04/2019	28/04/2019	2000 000	9,15	10	5 070	5 070
18/04/2019	28/04/2019	1000 000	9,15	10	2 535	2 535
21/04/2019	01/05/2019	2500 000	9,15	10	6 338	6 338
25/04/2019	05/05/2019	1000 000	9,15	10	2 535	2 535
28/04/2019	08/05/2019	1500 000	9,15	10	3 803	3 803
30/04/2019	10/05/2019	1500 000	9,15	10	3 803	3 803
01/05/2019	11/05/2019	2500 000	9,11	10	6 310	6 310
05/05/2019	25/05/2019	1000 000	9,11	20	5 036	5 036
08/05/2019	18/05/2019	2000 000	9,11	10	5 048	5 048
08/05/2019	18/05/2019	1500 000	9,11	10	3 786	3 786
10/05/2019	20/05/2019	1500 000	9,11	10	3 786	3 786
11/05/2019	21/05/2019	2500 000	9,11	10	6 310	6 310
18/05/2019	28/05/2019	2000 000	9,11	10	5 048	5 048
18/05/2019	28/05/2019	1500 000	9,11	10	3 786	3 786
20/05/2019	30/05/2019	1500 000	9,11	10	3 786	3 786
21/05/2019	31/05/2019	2000 000	9,11	10	5 048	5 048
25/05/2019	04/06/2019	1000 000	9,11	10	2 524	2 524
28/05/2019	07/06/2019	1000 000	9,11	10	2 524	2 524
28/05/2019	07/06/2019	1000 000	9,11	10	2 524	2 524
30/05/2019	19/06/2019	1500 000	9,11	20	7 553	7 553
30/05/2019	09/06/2019	500 000	9,11	10	1 262	1 262
30/05/2019	09/06/2019	2000 000	9,11	10	5 048	5 048
31/05/2019	10/06/2019	1500 000	9,11	10	3 786	3 786
04/06/2019	24/06/2019	1000 000	9,08	20	5 019	5 019
07/06/2019	17/06/2019	1000 000	9,08	10	2 516	2 516
07/06/2019	17/06/2019	1000 000	9,08	10	2 516	2 516
09/06/2019	19/06/2019	2500 000	9,08	10	6 290	6 290
10/06/2019	20/06/2019	1500 000	9,08	10	3 774	3 774
11/06/2019	01/07/2019	2000 000	9,08	20	10 038	10 038

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2019
17/06/2019	27/06/2019	1000 000	9,08	10	2 517	2 517
19/06/2019	29/06/2019	1000 000	9,08	10	2 516	2 516
19/06/2019	29/06/2019	3000 000	9,08	10	7 548	7 548
20/06/2019	30/06/2019	1000 000	9,08	10	2 516	2 516
24/06/2019	04/07/2019	1000 000	9,08	10	2 516	2 516
27/06/2019	07/07/2019	1000 000	9,08	10	2 516	2 516
29/06/2019	09/07/2019	1000 000	9,08	10	2 516	2 516
29/06/2019	09/07/2019	1000 000	9,08	10	2 516	2 516
30/06/2019	10/07/2019	500 000	9,08	10	1 258	1 258
01/07/2019	11/07/2019	2000 000	9,08	10	5 032	5 032
04/07/2019	24/07/2019	2000 000	9,08	20	10 038	10 038
07/07/2019	27/07/2019	1000 000	9,08	20	5 019	5 019
09/07/2019	19/07/2019	1500 000	9,08	10	3 774	3 774
09/07/2019	19/07/2019	1000 000	9,08	10	2 516	2 516
11/07/2019	31/07/2019	2500 000	9,08	20	12 548	12 548
19/07/2019	29/07/2019	2000 000	9,08	10	5 032	5 032
19/07/2019	29/07/2019	500 000	9,08	10	1 258	1 258
24/07/2019	03/08/2019	2000 000	9,08	10	5 032	5 032
27/07/2019	06/08/2019	1000 000	9,08	10	2 516	2 516
29/07/2019	08/08/2019	2000 000	9,08	10	5 032	5 032
29/07/2019	08/08/2019	1500 000	9,08	10	3 774	3 774
31/07/2019	10/08/2019	3000 000	9,08	10	7 548	7 548
03/08/2019	23/08/2019	2000 000	9,08	20	10 038	10 038
06/08/2019	16/08/2019	1000 000	9,08	10	2 516	2 516
08/08/2019	28/08/2019	2000 000	9,08	20	10 038	10 038
10/08/2019	20/08/2019	3000 000	9,08	10	7 548	7 548
16/08/2019	26/08/2019	2000 000	9,08	10	5 032	5 032
20/08/2019	30/08/2019	3000 000	9,08	10	7 548	7 548
23/08/2019	02/09/2019	2000 000	9,08	10	5 032	5 032
26/08/2019	05/09/2019	1000 000	9,08	10	2 516	2 516
28/08/2019	17/09/2019	2000 000	9,08	20	10 038	10 038
30/08/2019	09/09/2019	3000 000	9,08	10	7 548	7 548
02/09/2019	12/09/2019	2000 000	9,08	10	4 479	4 479
05/09/2019	25/09/2019	2000 000	9,08	20	10 038	10 038
05/09/2019	25/09/2019	1000 000	9,08	20	5 019	5 019
06/09/2019	16/09/2019	500 000	9,08	10	1 258	1 258
10/09/2019	20/09/2019	500 000	9,08	10	1 258	1 258
12/09/2019	22/09/2019	2000 000	9,08	10	5 032	5 032
16/09/2019	26/09/2019	1500 000	9,08	10	3 774	3 774
17/09/2019	27/09/2019	2000 000	9,08	10	5 032	5 032
22/09/2019	02/10/2019	2000 000	9,08	10	5 584	5 584
25/09/2019	05/10/2019	1500 000	9,08	10	3 774	3 774
25/09/2019	05/10/2019	2000 000	9,08	10	5 032	5 032
26/09/2019	06/10/2019	1000 000	9,08	10	2 516	2 516
27/09/2019	07/10/2019	2000 000	9,08	10	5 032	5 032
02/10/2019	22/10/2019	3000 000	9,07	20	15 041	15 041
02/10/2019	22/10/2019	1000 000	9,07	20	5 014	5 014
05/10/2019	25/10/2019	1500 000	9,07	20	7 520	7 520
05/10/2019	25/10/2019	2000 000	9,07	20	10 027	10 027
06/10/2019	16/10/2019	1000 000	9,07	10	2 513	2 513

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2019
07/10/2019	17/10/2019	1000 000	9,07	10	2 513	2 513
08/10/2019	18/10/2019	1500 000	9,07	10	3 770	3 770
16/10/2019	05/11/2019	1000 000	9,07	20	5 014	5 014
16/10/2019	05/11/2019	2500 000	9,07	20	12 534	12 534
17/10/2019	27/10/2019	1000 000	9,07	10	2 513	2 513
18/10/2019	28/10/2019	1500 000	9,07	10	3 770	3 770
22/10/2019	01/11/2019	4000 000	9,07	10	10 052	10 052
25/10/2019	04/11/2019	2000 000	9,07	10	5 026	5 026
25/10/2019	14/11/2019	1500 000	9,07	20	7 520	7 520
27/10/2019	06/11/2019	1000 000	9,07	10	2 513	2 513
28/10/2019	07/11/2019	1500 000	9,07	10	3 770	3 770
01/11/2019	11/11/2019	1500 000	9,06	10	3 766	3 766
04/11/2019	24/11/2019	2000 000	9,06	10	5 021	5 021
04/11/2019	14/11/2019	1500 000	9,06	10	3 766	3 766
05/11/2019	15/11/2019	2500 000	9,06	10	6 276	6 276
05/11/2019	15/11/2019	1000 000	9,06	10	2 510	2 510
07/11/2019	27/11/2019	2000 000	9,06	20	10 016	10 016
11/11/2019	21/11/2019	2000 000	9,06	10	5 021	5 021
14/11/2019	04/12/2019	2000 000	9,06	20	10 016	10 016
14/11/2019	04/12/2019	1500 000	9,06	20	7 512	7 512
15/11/2019	25/11/2019	2000 000	9,06	10	5 021	5 021
21/11/2019	11/12/2019	1500 000	9,06	20	7 512	7 512
25/11/2019	05/12/2019	2000 000	9,06	10	5 026	5 026
27/11/2019	07/12/2019	1000 000	9,06	10	2 513	2 513
04/12/2019	14/12/2019	2000 000	9,05	10	5 015	5 015
04/12/2019	14/12/2019	1500 000	9,05	10	3 761	3 761
11/12/2019	21/12/2019	1500 000	9,05	10	3 761	3 761
14/12/2019	24/12/2019	1500 000	9,05	10	3 761	3 761
14/12/2019	24/12/2019	2000 000	9,05	10	5 015	5 015
21/12/2019	31/12/2019	2000 000	9,05	10	5 015	5 015
24/12/2019	03/01/2020	1500 000	9,05	10	3 761	3 011
31/12/2019	10/01/2020	2000 000	9,05	10	5 015	503
31/12/2019	10/01/2020	1000 000	9,05	10	2 508	251
		206 500 000				616 500

2.2 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble descomptes à terme avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET 2019
01/01/2019	06/01/2020	1 500 000	TMM+ 3,5%	370	167 868
11/01/2019	16/01/2020	8 500 000	TMM+ 4%	370	967 575
29/04/2019	04/05/2020	9 000 000	TMM+ 2%	371	598 497
09/09/2019	14/09/2020	4 000 000	TMM+ 3,5%	371	141 346
05/12/2019	22/12/2020	2 000 000	TMM+ 4%	383	17 457
05/12/2019	22/12/2020	2 000 000	TMM+ 4%	383	17 457
07/12/2019	22/12/2020	1 000 000	TMM+ 4%	381	8 082
09/12/2019	22/12/2020	1 000 000	TMM+ 4%	379	7 436
10/12/2019	22/12/2020	3 000 000	TMM+ 4%	378	21 337
12/12/2019	22/12/2020	2 000 000	TMM+ 4%	376	12 932
17/12/2019	22/12/2020	5 000 000	TMM+ 4%	371	24 247
18/12/2019	22/12/2020	1 000 000	TMM+ 4%	370	4 526
TOTAL		40 000 000			1 988 760

A. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Personne concernée: la « BH BANK»: Administrateur :

1.1 La « BH BANK », a souscrit au cours de l'exercice 2019, à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	10 441 791
Automobile	139 200
Engineering	24 804
Assurances risques divers	358 102
Assurance vie IDR	2 380 762
Assurances Incendie	183 702

1.2 La « BH BANK » a conclu avec la société « BH ASSURANCE » un contrat d'assurance capitalisation, ayant pour objet la couverture des prestations prises en charge par la banque dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fond géré au profit de la BH BANK .

En 2019, « BH ASSURANCE » percevra une prime annuelle hors taxes de 8 305 916 DT.

1.3 La société « BH ASSURANCE » loue à la « BH BANK » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2019 s'élève à 424 334 DT HT.

1.4La « BH BANK» accepte la location à usage administratif et commercial du local agence bancaire sis à Tunis, Centre Urbain Nord immeuble BH ASSURANCE à partir du 1^{er} juillet 2010.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2019 s'élève à 45 141 DT HT.

1.5 La commission au profit de la « BH BANK» relative au contrat DHAMEN fixée à 40% des primes nettes, ainsi que les commissions contrats vie crédits commerciaux s'élèvent à 8 187 804 DT ; et ce conformément à la convention de bancassurance.

1.6 Les commissions au profit de la « BH BANK», relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux », s'élèvent pour l'exercice 2019 à 54 093 DT.

1.7 La participation bénéficiaire au profit de la « BH BANK» relative au contrat incendie crédits habitat s'élève pour l'exercice 2019 à 60 525 DT.

1.8La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 31/12/2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 DT émis par la « BH BANK» pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM +0.8 %.

Le montant des produits constatés en 2019 s'élève à 293 444 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/05/2013 à un emprunt obligataire de 1 620 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7 ans et un taux de rendement égal TMM +1.8 %.

Le montant des produits constatés en 2019 s'élève à 33 558 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/05/2013 à un emprunt obligataire de 1 500 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7 ans et un taux de rendement égal 6.8 %.

Le montant des produits constatés en 2019 s'élève à 21 597 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 29/05/2015 à un emprunt obligataire BH Subordonné 2015-1 de 6 600 000 DT émis par la « BH BANK» pour une durée de 7 ans et un taux de rendement égal 7.5%.

Le montant des produits constatés en 2019 s'élève à 337 142 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 28/02/2017 à un emprunt obligataire subordonné BH/2017 de 3 500 000 DT émis par la « BH BANK» pour une durée de 7 ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal 7.5%.

Le montant des produits constatés en 2019 s'élève à 262 500 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/04/2018 à un emprunt obligataire subordonné BH2018-1 de 3 000 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7 ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal TMM+2.10%.

Le montant des produits constatés en 2019 s'élève à 300 830 DT.

1.9 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble de Certificats de dépôts avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET 2019
07/01/2018	11/01/2019	7 000 000	8,10%	369	15 750
11/10/2018	05/12/2019	2 000 000	TMM+ 3,5%	420	206 332
23/10/2018	17/12/2019	5 000 000	TMM+3,5%	420	534 651
07/11/2018	12/12/2019	2 000 000	TMM+ 3,5%	400	210 955
03/12/2018	18/12/2019	1 000 000	TMM+ 3,5%	380	107 459
05/12/2018	10/12/2019	3 000 000	TMM+ 3,5%	370	314 946
13/12/2018	13/03/2019	2 500 000	11,25%	90	111 759
28/12/2018	07/01/2019	500 000	8,50%	10	824
TOTAL		23 000 000			1 502 676

2. Personne concernée: « BH LEASING »: Administrateur :

2.1 La société «BH LEASING», a souscrit au cours de l'exercice 2019 à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	261 618
Automobile	13 481
Engineering	1674
Incendie	5 536
Risques divers	4 115

2.2 La société « BH LEASING » a conclu avec la société « BH ASSURANCE » un contrat collectif d'assurance sur la vie « RETRAITE HORIZON+ » à adhésion facultative pour le compte de ses employés.

Ce contrat permet aux adhérents :

- la constitution d'un complément de retraite sous forme de capital ou rente viagère par des versements périodiques ou libres.
- le remboursement de l'épargne constituée en cas de décès aux bénéficiaires désignés.

Au terme de ce contrat « BH ASSURANCE » percevra une prime annuelle hors taxes de 61 695 DT.

2.3 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble de Certificats de dépôts avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2019
12/03/2018	12/03/2019	2 000 000	8,10%	365	151 785	27 298
25/03/2018	25/03/2019	500 000	8,10%	365	37 946	8 114
23/10/2018	22/03/2019	1 000 000	10,54%	150	42 069	21 986
TOTAL		3 500 000				57 398

2.4 La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 18/02/2013 à un emprunt obligataire de 1 000 000 DT émis par la « BH LEASING » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal 6.5%.

Le montant des produits constatés en 2019 s'élève à 14 710 DT.

2-5 La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/04/2018 à un emprunt obligataire subordonné ML 2018-1 de 2 000 000 DT émis par la « BH LEASING » pour une durée de 5 ans et un taux de rendement égal TMM+2 ,30 %.

Le montant des produits financiers constatés en 2019 s'élève à 176 593 DT.

2.6 En vertu d'un contrat de location conclu en date 04/01/2010 la société «MODERN LEASING» a pris en location auprès de société « BH ASSURANCE » un local à usage administratif et commercial.

Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 311 666 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle cumulative de 5% à compter du 1^{er} février 2019.

3. Personne concernée : la « BH EQUITY »: Administrateur :

3.1 La société « BH EQUITY » a souscrit au cours de l'exercice 2019 à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	89 350
Automobile	7 432
Assurances incendie et risques divers	959
Assurances vie	26 013

3.2 La société « BH ASSURANCE » a conclu avec la société « BH EQUITY » treize conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 14 893 381 DT.

La société « BH EQUITY » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes sur ces fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.

Les commissions facturées par la société « BH EQUITY » au titre de l'exercice 2019, totalisent un montant de 149 916 HT.

4. Personne concernée: la « BH-INVEST »: Administrateur :

4.1 La société «BH INVEST», a souscrit au cours de l'exercice 2019, à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	74 831
Automobile	7 322
Assurances engineering	215

4.2 La société « BH ASSURANCE » a conclu avec la société « BH-INVEST » une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « BH ASSURANCE ».
- Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « BH ASSURANCE »
- Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.
- Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « BH ASSURANCE ».

Au terme de cette convention la BH INVEST percevra une rétribution de 12 000 DT HT par an en contrepartie des services fournis.

4.3 En vertu d'un contrat de location conclu en date 15/04/2015, la société BH-INVEST a pris en location auprès de la société« BH ASSURANCE» un local à usage administratif. Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 108 845 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle de 5% à compter du 15 avril 2019.

B. Les obligations et les engagements pris par la société envers son directeur général et ses administrateurs :

Les obligations et engagements de la société « BH ASSURANCE» envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

C1. La rémunération du Directeur Général est fixée suivant le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 20/05/2014. Cette rémunération englobe:

a- Rémunération annuelle:

- Rémunération annuelle nette (salaires et primes) de **74 147 DT**
- Une retenue sur l'impôt sur le revenu et une contribution sociale de **30 004 DT**
- charges sociales patronales de**14 650 DT**

b- Prime d'intéressement nette au titre de l'année 2018 et servie en 2019 :

- Prime d'intéressement nette de **50 000 DT**
- Une retenue sur l'impôt sur le revenu et une contribution sociale de **28 125 DT**.

c- Les avantages en nature comportent 500 litres de carburant par mois avec voiture de fonction.

C2. Les rémunérations et les primes attribuées aux membres du conseil d'administration, des comités (comité d'audit, comité de risque et comité de rémunération et de recrutement)s'élèvent au 31 décembre 2019 à **95 000 DT**.

C3. Une indemnité mensuelle servie au président du conseil d'administration conformément à la décision du conseil d'administration tenu le 17 novembre 2011 s'élève **300 DT** net par mois à partir de juillet 2011.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 30 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

P/ CPA Tunisie

P/ CMC – DFK International

Mme Imen MANSOURI

Mr Chérif BEN ZINA